

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 1^{ER} FEVRIER 2010

L'an deux mil dix, le premier du mois de février à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;
 MM FIEVEZ. CANART. DAYE. VASTERSAEGHER. Mme HAUMONT. RENARD.
 Echevins
 Mr et Mmes. SCHOLLAERT. JEANMART. ROSSAY. LECHENE. Fernandez CORRALES.
 MANZINI. DAVID. DECORT. LIEDS. SAUVAGE . GAILLY. PAUL. SMETS.
 BRANCART. SIMON. PHILIPPART. SNOECK. Conseillers Communaux.
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal
 Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S , assiste à la réunion.

Les Conseillers DE SMET, ROOBAERT et DETRY arriveront en cours de séance

L'Assemblée aborde en séance publique, à 20 H 04, l'examen des points prévus à son ordre du jour.

Monsieur le Président présente tout d'abord ses meilleurs vœux pour l'année 2010 aux Membres du Conseil Communal, en leur souhaitant une excellente santé, du bonheur et beaucoup de solidarité.

On examine ensuite les points prévus à l'ordre du jour :

Sauf indication contraire, tous les points proposés sont adoptés à l'unanimité :

SEANCE PUBLIQUE

1 FINANCES COMMUNALES

A Contrôle de l'octroi de certaines subventions Subventions 2010 aux associations suivantes :

- A.S.B.L. 6 Beaufort
- A.S.B.L. Centre Culturel
- A.S.B.L. La Tôle Errante
- A.S.B.L. Braine Sports
- A.S.B.L. Dynamicité Brainoise
- A.S.B.L. Office du Tourisme

Décisions

Le Conseil Communal approuve l'octroi des subventions à toutes les associations précitées.

- B** *Vérification de la situation de la caisse de Madame la Receveuse au 31 décembre 2009 - Notification*
 Monsieur le Président signale qu'il a procédé à cette formalité, le 27 janvier 2010.
 L'avoir justifié de cette caisse était de + 278.637,61 €

Madame la Conseillère Anne-Catherine ROOBAERT entre en séance

- C** *Emprunts communaux*
 - *Elaboration d'un plan communal d'aménagement dérogatoire pour les terrains sis à l'arrière de la gare de Braine le Comte*
Financement par l'emprunt global - Vote

Cf délibé

- *Indemnité à verser par la Ville au fonds de participation dans le cadre des travaux d'entretien de diverses voiries communales - Exercice 2008*
Financement via le boni extraordinaire

Cf délibé

2 FABRIQUE D'EGLISE

- A** *Fabrique d'Eglise St Géry à Ronquières - Budget de l'exercice 2010*
Avis à émettre

Cf délibé

- B** *Eglise Protestante d'Ecaussinnes*
Budget de l'exercice 2010
Avis à émettre
Monsieur le Conseiller Schollaert : notre Echevin des Fabriques d'Eglises est-il parvenu à rencontrer les intéressés ?

Monsieur l'Echevin Vastersaegher : non, j'ai une nouvelle fois demandé à les rencontrer, sans succès.

Cf délibé

3 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE

A CIRCULATION ROUTIERE

Règlements et ordonnances de police concernant les voiries communales

- instauration d'un stationnement en cases alternées dans la rue d'Horrues
- Abrogation des stationnements autorisés sur les trottoirs rues Vieille Chaussée, des déportés, Ferrer, de la Gare, du Goutteux et au Champ de l'Epine ;
- Remplacement des stationnements précités par un stationnement partiel sur l'accotement et la voirie là où c'est autorisé.
- instauration d'un nouveau plan de circulation autour de la Cité Rey
- Instauration de nouvelles règles de circulation dans le quartier du chemin du Poreau.

Monsieur le Conseiller Jeanmart attire l'attention du Conseil Communal sur les problèmes de stationnement dans la rue de la Dîme, sur l'absence de marquage pour les stationnements au parking derrière la gare d'Hennuyères ou sur les aménagements qui avaient été promis à l'entrée du Champ de l'Epine ou à la rue du Goutteux.

B Règlement sur les activités foraines

Adoption.

Après avoir répondu aux questions de Monsieur le Conseiller Fernandez-Corrales au sujet de la publication du règlement en question et de la possibilité d'introduire un recours contre la décision du Collège qui refuserait une activité foraine, l'Assemblée approuve le règlement précité.

4 INVESTISSEMENTS

A Travaux d'installation d'un nouveau chauffage central (gaz) à l'Académie de Musique et à l'E.I.C.B.

Décision et choix du mode de passation du marché. Approbation

Cf délibé

B Plan triennal 2007-2008-2009-

Travaux d'égouttage prioritaire au chemin de Feluy et à la rue de la Gare
Approbation.

Cf délibé

- C *Marché de financement des investissements de la Ville et du C.P.A.S.
Décision - Procédure et choix des modalités. Approbation*

Les Conseillers DE SMET et DETRY entrent en séance

- D *Rénovation des vestiaires et construction d'un terrain synthétique au Stade Communal du Poseur
Appel d'offres pour la désignation d'un auteur de projet.*

Madame la Conseillère Simon : la buvette et les vestiaires seront-ils, à l'avenir, accessibles à tous les clubs sportifs ?

Monsieur l'Echevin Daye : il est clair que dans le cadre de ce dossier il y aura une renégociation de la convention qui a été conclue antérieurement avec le Stade Brainois.

Madame la Conseillère Simon : vous avez notre soutien total pour que ces équipements soient à l'avenir, accessibles pour tous.

Monsieur le Conseiller De Smet pose alors la question qu'il avait envoyée le 1^{er} février au sujet des douches dans les vestiaires, des problèmes de parking et d'éclairage au terrain du Poseur.

En ce qui concerne l'éclairage : *Monsieur l'Echevin Daye* lui répond que le marché a été attribué ce 30 décembre 2009 avec des économies par rapport au budget annoncé (30.000 €) et que les travaux vont débiter à l'inter-saison (en mai 2010).

Monsieur l'Echevin répond également à la question du gaspillage suite aux fuites d'eau et pour les réparations des trous dans le revêtement du nouveau parking.

L'Assemblée adopte alors la résolution suivante :

Cf délibé

- E *Acquisition de matériel informatique (24 ordinateurs de bureau dont 3 avec écran et 5 ordinateurs portables) pour les services de la Ville.
Décision de principe - Fixation des conditions et choix du mode de passation du marché.
Monsieur l'Echevin Daye rappelle que tous les 5 ans, les ordinateurs vétustes de nos services sont remplacés.*

Monsieur le Conseiller Schollaert : vous allez acheter des P.C. « en réserve ».
 Ne vaudrait-il pas mieux acheter un « bon pour » car tous les 6 mois, ce matériel évolue énormément.
 Le Conseil Communal convient qu'il s'agit d'une bonne idée et encourage une livraison échelonnée.

Monsieur le Conseiller Philippart fait remarquer qu'il y a une erreur qu'il s'agit en fait 24 ordinateurs de bureau dont 6 et non pas 3 avec écran et 4 ordinateurs portables.
 Après avoir corrigé cette erreur, le Conseil Communal adopte la résolution suivante :

Cf délibé

5 ACQUISITIONS

*Fourniture de produits de déneigement - Vote de crédits d'urgence
 Décisions du Collège des 18 décembre 2009 et 15 janvier 2010
 Ratifications*

Monsieur l'Echevin Canart signale que cette année, plus de 10 passages ont été effectués et que l'on a mis sur les routes de la Ville de Braine-le-Comte près de 400 tonnes de produits. Les années « normales », il n'y a que 2 ou 3 passages nécessaires.

L'Assemblée ratifie alors les décisions du Collège décidant de voter 2 crédits d'urgence de 10.000 € pour permettre l'acquisition de produit de déneigement.

6 CONVENTION A.P.E. - CESSION DE POINTS A LA ZONE DE POLICE DE LA HAUTE SENNE

Décision

Cf délibé

7 SERVICE INCENDIE

*Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires
 Décision.*

Cf délibé

8 PROMOTION ECONOMIQUE

A *Dissolution de l'A.S.B.L. Dynamicit  Brainoise* *Ratification*

Monsieur l'Echevin Daye explique alors les raisons de la dissolution de l'A.S.B.L.

Madame la Conseill re David : quid du passif de 5.000   annonc  ?
Avez-vous d sign  des liquidateurs ?

Monsieur l'Echevin Daye : il y aura un passif sans doute plus  lev  d'ailleurs. 2 liquidateurs ont  t  nomm s : Jean-Fran ois Vansnick et Philippe Jeanmart.

2 firmes viennent d' tre contact es pour s'occuper des op rations comptables. Nous attendons leur devis.

Madame la Conseill re David : quand la nouvelle ADL sera-t-elle install e ?
Serons-nous tenus au courant ?

Monsieur le Conseiller Manzini : comment se fait-il qu'il y ait fallu attendre 3 ans avant que vous vous rendiez compte du passif de cette A.S.B.L. ?

Madame la Pr sidente du C.P.A.S. (ancienne Echevine responsable de Dynamicit )

Voil  plus de 3 ans que nous demandons « un vrai comptable ».

Il est clair que les agents que nous avons recrut   taient bien davantage des animateurs que des gestionnaires comptables.

Monsieur l'Echevin Renard : contrairement   ce qui a  t  dit, mon parti se f licite de ce passage en ADL.

Monsieur le Conseiller Manzini : ok aussi pour le passage en ADL.
Quand aurons-nous les r sultats du travail du r viseur d'entreprise ?

Monsieur l'Echevin Daye : d'ici la fin mai 2010.

La dissolution de l'A.S.B.L. Dynamicit  Brainoise est alors approuv e par 25 voix pour et 2 absences des Conseillers Ecolo.

Monsieur le Pr sident confirme que le bilan final sera transmis   tous les Conseillers Communaux.

B *Cr ation d'une Agence de D veloppement Local (ADL)* *D cision de principe*

L  aussi, cette d cision est prise par 25 voix pour et 2 abstentions des Conseillers Ecolo.

Conseil Communal du 1^{er} f vrier 2010

8 BIS PATRIMOINE COMMUNAL

Convention de mise à disposition d'un terrain et location de locaux

Décision

Le Conseil Communal unanime approuve la convention à conclure avec l'Unité Scoute d'Hennuyères pour la mise à disposition des 3 chalets situés à l'arrière de l'ancienne maison communale de la rue de la Butte.

9 SEANCE DU 15 DECEMBRE 2009

Procès-verbal - Approbation.

Après avoir tenu compte de la remarque de Madame la Conseillère Simon, le procès-verbal précité est approuvé.

10 INFORMATIONS

11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège répond à l'interpellation du 22 janvier de Monsieur le Conseiller Brancart au sujet de l'état des bouches d'incendie d'Henripont, de l'évacuation des eaux usées de la rue de la Chapelle et du mauvais état de la voirie à cet endroit.

Il répond ensuite à l'interpellation du 30 janvier 2010 des Conseillers Manzini et Simon sur le mauvais fonctionnement de l'ascenseur de la Bibliothèque / ludothèque.

Enfin, le Collège répond à l'interpellation du 1^{er} février du Conseiller De Smet au sujet de l'effondrement dans la rue du Casino.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

12 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Implantation d'Hennuyères

Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle.

Désignation à titre intérimaire d'une institutrice maternelle. Décision

Cf délibé

- B Implantation d'Hennuyères
Modification d'attribution d'institutrices primaires.
Décision

Cf délibé
- C Désignation d'une institutrice primaire. Décision

Cf délibé
- D Implantations d'Hennuyères et de Ronquières
Modification d'attribution d'institutrices primaires. Décision

Cf délibé
- E Implantation de Steenkerque
Désignation à titre intérimaire d'une institutrice primaire. Décision.

Cf délibé
- F Implantation d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à
une institutrice primaire. Décision.

Cf délibé
- G Implantation de Steenkerque
Absence d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

Cf délibé
- H Implantation de Steenkerque
Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision.

Cf délibé

- 13 E.I.C.B.**
Démission d'un chargé de cours de mathématiques

Cf délibé
- 14 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
- A Désignation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de chant d'ensemble. Décision.

Cf délibé
- B Remplacement d'un professeur de formation musicale. Décision

Cf délibé
- C Remplacement d'un professeur de formation musicale. Décision

Cf délibé
- D Remplacement d'un professeur de formation musicale. Décision

Cf délibé
- E Remplacement d'un professeur de guitare.
Décision.

Cf délibé
- 15 GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATIQUE**
Désignation des représentants du Conseil Communal (1 par parti)
Les Membres du Conseil désignent pour le groupe M.R. *Mr Fernand Devin*,
pour le groupe I.C., *Monsieur le Conseiller Schollaert* avec Monsieur le
Conseiller De Smet comme suppléant, pour le P.S. *Monsieur Joël Vanholder*
et pour le groupe Ecolo *Monsieur Aoulad Messoud*.